



2023, un nouvel élan

L'année 2023 a été pour la CPAM de la Marne une année charnière à plus d'un titre.

Tout d'abord en termes de stratégie, la signature de la COG en juillet 2023 et sa déclinaison en CPG dans chaque caisse a permis d'adopter les orientations nationales et de transmettre les moyens aux caisses au 2nd semestre. En complément, au niveau de la CPAM de la Marne, l'année 2023 a également été grandement consacrée à l'élaboration et au lancement de son nouveau Projet d'Organisation pour la période 2023-2027. Ces deux documents de référence dressent le cadre de nos interventions pour les 5 prochaines années et donnent un cap à suivre pour nos nombreuses missions.

Cette année a aussi été marquée par la mise en place de la feuille de route accès aux soins par le Ministère de la Santé et la Cnam afin de mobiliser tous les services de l'état et ceux de l'Assurance maladie pour répondre au défi de l'accès aux soins, qui constitue l'une des principales préoccupations de nos concitoyens et qui connaît des difficultés croissantes dans la plupart des territoires de notre Pays, dont la Marne. Nombre d'assurés y sont confrontés et la CPAM de la Marne s'est mobilisée avec les différents acteurs du territoire pour apporter des réponses au travers la mise en oeuvre de l'action « zéro assuré sans médecin traitant » mais aussi de l'appui aux professionnels de santé pour la structuration de l'offre de soins en termes d'exercice coordonné ou de préservation du temps médical, avec notamment le déploiement des assistants médicaux. Cette feuille de route nationale a également été déclinée régionalement grâce à un renforcement du travail commun entre l'ARS, la DCGDR et les caisses du Grand-Est. Cela s'est notamment traduit par l'ajout dans notre région d'un plan d'actions commun inédit sur la prévention et la santé publique, qui a donc été intégré à cette feuille de route régionale accès aux soins. Cette initiative permet de lancer une nouvelle dynamique pour la santé publique et ancre définitivement la place centrale de la prévention dans nos actions communes avec l'ARS en faveur de la santé de la population.

2023, période charnière également pour l'activité de la CPAM au quotidien, car c'est au cours de cette année qu'elle a enfin pu retrouver un mode de fonctionnement plus habituel, avec un volume d'activité qui a recouvré des niveaux plus standards, bien que toujours élevés. Et pour mieux accompagner ses publics dans ce contexte de retour relatif à la normale, la CPAM de la Marne a procédé en 2023 à une réorganisation interne importante au sein de la direction en charge des assurés et des entreprises afin d'anticiper les évolutions de ses métiers et tenir compte des aspirations de ses collaborateurs. Ainsi, en fusionnant ses deux plateformes téléphoniques et en créant un service unique de service aux assurés, la caisse a voulu s'organiser pour rendre un service de meilleure qualité à ses assurés, capable d'apporter des réponses plus rapide et personnalisées, tout en se donnant les moyens de déployer sa stratégie d'« Aller-Vers ».

Nouvel élan, enfin, pour notre organisme, avec l'essor de sa stratégie partenariale qui s'est traduit par de nombreuses initiatives qui ont rencontré un vif succès, comme par exemple les démarches auprès des publics spécifiques, notamment les jeunes, mais aussi la montée en puissance de la prévention, le décollage de MonEspaceSanté en termes d'usage par les professionnels de santé et la population, l'engagement résolu pour la préservation de l'environnement avec notamment l'adoption de notre nouveau Schéma Directeur de la Responsabilité Sociale de l'Organisme...

Pour toutes ces raisons, 2023 aura vraiment été une année charnière pour la CPAM de la Marne, marquée par un nouvel élan à partir de la mi-année tant pour sa stratégie, que ses actions ou son organisation, plus que jamais au service de tous ses publics. #FierDeProtéger